

*Moissonnier,
le luxe à la
française.* p. 4

*Le 2 octobre,
on roule à 30.* p. 15

*La Belle Époque
de Tony Ferret.*
p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgeoises et des Burgeois

N°278 . SEPT.-OCT. 2023

Grand format P. 8

UNE ALLÉE DE CHALLES AU NATUREL

bourgenbresse.fr

Clic...



20 JUILLET : ARRIVÉE DE LA 18^E ÉTAPE DU TOUR

NICOLAS LAGRAN

SUPPORTER EN EFFERVESCENCE



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

VINGEGAARD VOIT LA VIE EN JAUNE

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Christophe Martin, le luxe à la française.
- 5 Nina Theveny, étoile montante.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 Des locaux agrandis pour la Croix-Rouge.

GRAND FORMAT.

- 8 Une allée de Challes au naturel.

PETITS FORMATS.

- 12 Du neuf dans les écoles.
- 14 60 ans d’amitié avec Bad Kreuznach.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 La Belle Époque de Tony Ferret.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOURG SOLIDAIRE

La crise, ce ne sont pas que des mots. En pleine rentrée, les Restos du Cœur ont annoncé à l'échelle nationale ne plus avoir les moyens d'accueillir l'ensemble des bénéficiaires en raison de leur nombre qui a considérablement augmenté. La Croix-Rouge, le Secours populaire, le Secours catholique et d'autres associations caritatives connaissent elles aussi d'importantes difficultés. Cette situation est très inquiétante sur le niveau de pauvreté dans notre pays, aggravé par les crises successives et l'inflation : fournitures scolaires, alimentation, énergie, logement, déplacements. Tout a augmenté et on sait que nombre d'entreprises importantes ont laissé dériver leurs prix plus que nécessaire, pour accroître leurs marges. Pour des familles déjà fragiles sur le plan économique, cela devient insoutenable, angoissant.

À Bourg-en-Bresse, la Ville ne peut pas tout, mais nous avons décidé de faire notre part et de soutenir ces associations avec lesquelles nous avons travaillé main dans la main pour renforcer leurs actions à destination des plus précaires par des initiatives fortes et concrètes.

C'est ainsi que le 20 novembre prochain, nous inaugurerons le nouveau centre de distribution des Restos du Cœur, avenue Amédée-Mercier à Bourg. Il s'agit d'un nouvel équipement flambant neuf porté à hauteur d'1,5 million d'euros par la Ville. La Ville vient par ailleurs de moderniser et d'agrandir les locaux de la Croix-Rouge situés sur le boulevard des Belges. Pour ces associations, le soutien de la Ville est majeur et leur permet de libérer des moyens supplémentaires à destination des plus fragiles. Dans le contexte de cette rentrée difficile pour beaucoup, ces choix, qui remontent déjà à quelques années, montrent leur pertinence. Au-delà, nous poursuivrons le soutien matériel à l'ensemble des associations qui œuvrent au quotidien pour les plus modestes d'entre nous.

QUINZAINES CITOYENNES

Fin octobre et début novembre, la Quinzaine citoyenne revient. L'occasion pour les Burgiens de s'informer sur les projets de la Ville, de s'exprimer et d'interroger l'équipe municipale. Rendez-vous dans les quartiers Citadelle, Alagnier, Dîmes-Sardières, Peloux-Mail et Pont-des-Chèvres.

Jours et horaires des rencontres sur bourgenbresse.fr



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** BIGBANG Paysagistes. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comipress. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 400 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« La maison Moissonnier réalise 85 % de son chiffre d'affaires à l'export. »

Entrepreneur audacieux, Christophe Martin a racheté en 2021 l'ébénisterie Moissonnier avec l'ambition d'ouvrir de nouveaux horizons à cette icône du raffinement et de l'art de vivre à la française.

Bio express

45 ans, marié, 3 enfants

Juillet 2021 Rachat de l'entreprise Moissonnier

Mai 2023 Ouverture d'un showroom à Dubaï (Émirats arabes unis)

Septembre 2023 Lancement de la première ligne outdoor

 [moissonnier.com](https://www.moissonnier.com)

Christophe Martin LE LUXE À LA FRANÇAISE.

Symbole du luxe, Moissonnier perpétue l'excellence de l'ébénisterie depuis 1885. Adhérente des Ateliers d'art en France, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2010, l'entreprise a inventé dans ses ateliers de l'avenue Maginot une griffe unique mise à l'honneur, en juillet dernier, lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée.

INNOVATION

Après 15 ans à la direction d'un groupe spécialisé dans le service aux entreprises, Christophe Martin décide de changer de vie. « Je rêvais d'un nouveau défi professionnel. Christine Duval et Jean-François Perche voyaient en moi un potentiel successeur à la tête de la manufacture », se souvient l'entrepreneur. Aux commandes de la PME burgienne

depuis 2021, il veut « ouvrir de nouvelles voies. » Sous la houlette de Pierre Gonalons, directeur artistique et du bureau d'études 3D, l'entreprise innove. « Relecture de modèles iconiques, rééditions, créations sur mesure, nous satisfaisons toutes les envies, tout en offrant une vision moderne de l'ébénisterie d'art », se réjouit le chef d'entreprise. De la Chine aux Émirats arabes unis, des États-Unis aux pays d'Europe, la signature Moissonnier séduit. Mises à mal par la Covid-19, les exportations repartent. L'ouverture de showrooms se poursuit. Après Séoul, Vienne et Paris, un espace de 600 m² a ouvert, en mai dernier, à Dubaï. Dans un souci de diversification l'entreprise a développé une ligne d'objets éco-conçus et va lancer cet automne sa première ligne d'extérieur. Le majestueux M, symbole du luxe *made in Bourg*, n'a pas fini de faire le buzz !



**ÉMILIE
AUDOUX**
**CŒUR
REYSSOUZE**

« L'eau est un enjeu fondamental pour les années à venir et il est important que les citoyens participent à la préservation des rivières et des écosystèmes. C'est une richesse dont il faut prendre soin. Avec l'application Cœur Reyssouze, nous invitons les habitants à nous fournir des informations sur la rivière tout en se la réappropriant », explique Émilie Audoux, chargée du projet eau et participation citoyenne au Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze. Cette responsable communication qui souhaitait travailler sur les milieux naturels, est aujourd'hui chargée du développement de l'application Cœur Reyssouze. Depuis juillet, en téléchargeant l'application, chacun peut participer à l'observatoire des rivières en partageant ses photos et son avis, grâce à des bornes implantées le long de la rivière. « Nous pouvons ainsi confronter notre vision technique à la vision des citoyens : trouvent-ils cet endroit de la rivière sécurisé, utile, agréable ? Cette démarche permet d'alimenter la réflexion autour de nos projets de renaturation et de préservation. »



**LOUIS
DUGAS
ET PIXEL**
**SPORTIFS
COMPLICES**

L'agility est un sport canin alliant dépense physique et intellectuelle. Mais l'agility c'est surtout une belle complicité entre un maître et son chien. Du haut de ses 13 ans, Louis Dugas forme avec son chien Pixel un binôme passionné. Ils ont participé en juillet dernier au championnat du monde d'agility à Southam en Angleterre, dans l'équipe de France junior composée de 25 binômes. 18 pays étaient représentés. Une expérience hors du commun pour Louis qui a démarré la discipline à 9 ans, dans le sillage de son père Fred, moniteur d'agility au Club du chien de Bourg. C'est avec Lexi son premier chien que Louis est devenu champion de France J11 en 2021. Passionné d'animaux, il adore la relation qui se crée entre l'humain et le chien en agility. Du JOAWC (championnat du monde d'agility), où le niveau de la compétition était très élevé, Louis revient avec une envie et une rage de progresser. Il s'est donné pour objectif avec Pixel de préparer au mieux les prochaines épreuves des championnats de France junior et le premier sélectif JOAWC 2024 en octobre prochain.



**NINA
THEVENY**
**ÉTOILE
MONTANTE**

Le mot : Cinéma

Le festival du film d'animation pour la jeunesse, qui se tient chaque année à Bourg, diffusera un court métrage très spécial. Primé deux fois comme meilleur film d'animation, S.O.S a été réalisé par quatre enfants de Bourg encadrés par Nina Theveny, illustratrice bourgienne. Celle qui a découvert le festival en tant que spectatrice est aujourd'hui responsable du studio d'animation avec un beau palmarès à son actif ! Après un diplôme en art et design à Cahors, elle revient à Bourg pour s'engager auprès des jeunes par l'intermédiaire d'un service civique qu'elle effectue au sein du studio d'animation du festival. Là, Nina Theveny encadre des stages, des ateliers et l'idée du film S.O.S germe. « Les enfants ont tout fait de A à Z, nous les avons simplement guidés avec nos connaissances cinématographiques. » La qualité de la réalisation et son côté humoristique ont fait mouche. À l'avenir, Nina va lancer son activité d'illustratrice à Bourg, tout en continuant à s'investir au sein du festival en tant que responsable du studio.



ADOBESTOCK

DU DURABLE DANS L'ASSIETTE

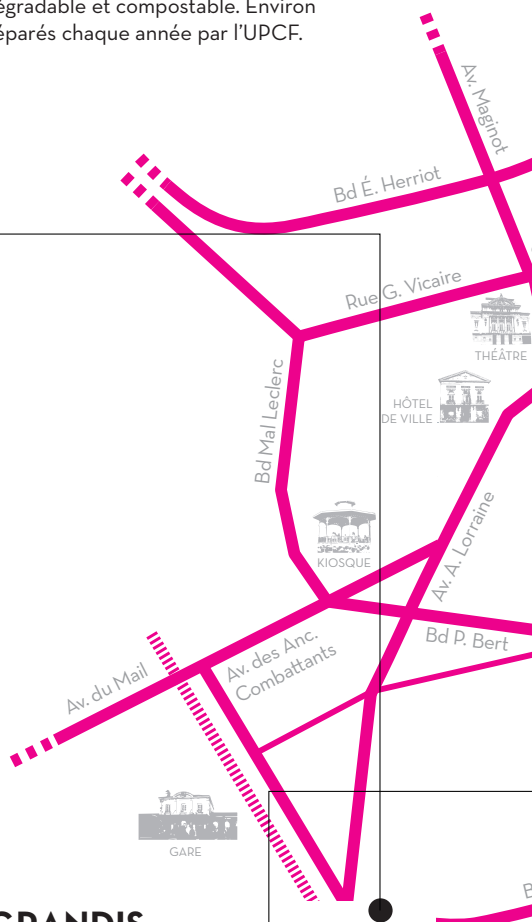
Du 9 au 13 octobre, l'UPCF (Unité de production culinaire flexible) qui alimente les restaurants scolaires, les espaces petite enfance et le restaurant universitaire de la ville, propose la semaine de l'alimentation durable avec des menus mettant en valeur les produits durables locaux. Au-delà de cette semaine spéciale, toute l'année, l'UPCF s'engage dans la transition écologique en privilégiant les produits locaux (plus de 25 % au premier semestre 2023) et bio, en proposant un menu végétarien par semaine ou encore en utilisant des barquettes alimentaires biosourcées, 100 % recyclable, biodégradable et compostable. Environ 350 000 repas sont préparés chaque année par l'UPCF.

UNE ENTRÉE DE VILLE EMBELLIE

Achevés dans les temps, les travaux du Pont de Lyon ont permis de reconfigurer une entrée de ville très fréquentée en matière de circulation. Ce projet de réaménagement majeur a transformé le secteur, avec une circulation fluidifiée pour les automobilistes et sécurisée pour les cyclistes et les piétons. Ces travaux d'ampleur ont nécessité des modifications sur la voirie et de nouvelles rues ont été baptisées. Ainsi, une rue Sabine-et-Miron-Zlatin, créateurs de la colonie des enfants d'Izieu, a vu le jour. Tout comme l'esplanade, entre la nouvelle rue Zlatin et la rue Général-Delestraint, qui porte le nom de Gisèle-Halimi, avocate et militante pour les droits des femmes.



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



CÉLINE CROCIANI

LOCAUX AGRANDIS POUR LA CROIX-ROUGE

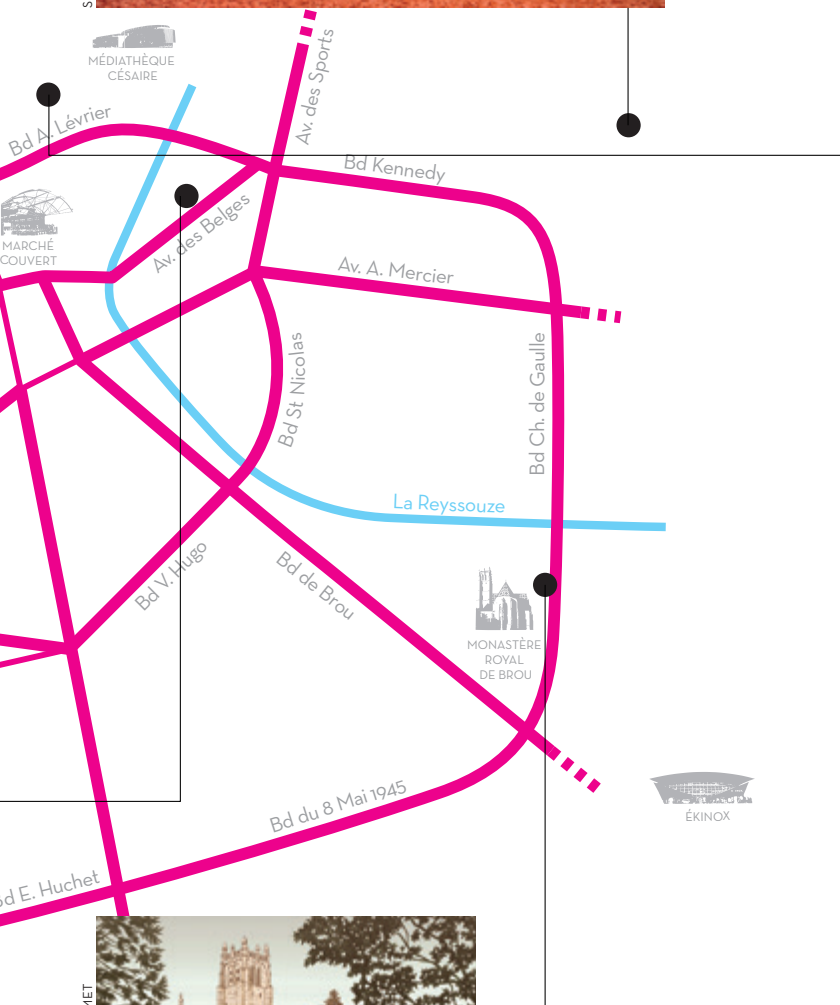
Depuis 2007, la Ville met à disposition de l'union locale de la Croix-Rouge des locaux avenue des Belges où l'association intervient dans plusieurs secteurs : secourisme, aides alimentaire et vestimentaire... Le nombre de bénéficiaires étant en augmentation constante, des travaux étaient nécessaires pour améliorer l'accueil au public. Des travaux d'agrandissement ont ainsi été réalisés par la Ville. Les anciens garages ont été transformés en espace d'attente et bureau d'accueil pour les bénéficiaires. Les locaux existants ont été totalement rénovés : peintures, plafonds, luminaires, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures. Coût des travaux : 127 600 € T.T.C.



SERGE BUATHIER

NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LES SPORTIFS !

Afin de répondre aux besoins des six clubs sportifs résidents au stade de la Chagne, la Ville mène les travaux d'un bâtiment vestiaires, permettant aux 1500 licenciés sportifs de bénéficier de services indispensables à la pratique sportive et à leur développement. Ce bâtiment de 830 m² abrite ainsi des vestiaires joueurs et des vestiaires arbitres, des sanitaires, des locaux d'infirmier, d'entretien et de technique ainsi que des lieux de vie : buvette, cuisine, salle de convivialité... Un confort nécessaire pour les sportifs et leurs supporters. Livraison début d'année 2024.
Coût de l'opération : 2,73 M€ T.T.C.



Améliorer l'habitat

Rue du Docteur-Duby, Grand Bourg Habitat a effectué un vaste chantier de rénovation de logements. Deux bâtiments, construits en 1978, ont été entièrement restaurés : l'intérieur de 55 logements, toutes les parties communes, mais aussi l'enveloppe extérieure des bâtiments. Des travaux qui ont duré 15 mois, pour un montant de 2,4 M€ (financement Grand Bourg Agglomération, Conseil départemental, Prêt de la Nouvelle économie fraternelle). Avec à la clé, une amélioration de l'habitat, un gain de confort pour les locataires et une réduction de leur consommation énergétique grâce aux travaux d'isolation.



CÉLINE CROCIANI



ŒUVRE D'ARNAUD-DALUBANES © ARNAUD CREMET

ŒUVRE RÉSISTANTE

Sabotage, l'œuvre monumentale de Nicolas Daubanes s'installe aux arrières du monastère royal de Brou ! Inspirée d'un puissant message de résistance, celui des prisonniers qui construisaient le mur de l'Atlantique en mélangeant du sucre au béton pour le fragiliser, la sculpture est faite de ces deux mêmes matériaux et d'une armature métallique invisible. En forme d'escalier, elle est une issue de secours détournée, s'élevant vers le ciel. Elle est aussi un écho à l'histoire du monastère qui fut un lieu d'enfermement, mais qui aujourd'hui est un lieu ouvert et dont les collections investissent ponctuellement dans l'espace public. À découvrir !

Grand format.

3,9 M€*

c'est le montant de la reconfiguration de l'allée de Challes.

**2,4 M€ sont pris en charge par la Ville. Le reste est financé par le syndicat du bassin versant de la Reyssouze et par des subventions Fond Vert, Agence de l'eau, Grand Bourg Agglomération, Conseil départemental...*



Plus de nature en ville. Le projet de réaménagement de l'allée de Challes s'inscrit dans le programme Nature en ville lancé par la municipalité et dont l'ambition est d'accompagner la Ville dans sa transition écologique

pour permettre aux Burgiens de mieux vivre aujourd'hui et dans 50 ans, lorsque la température aura augmenté. Cela passe par l'éducation à l'environnement, la création de zones dédiées à la nature sauvage ou

encore par l'ouverture de nouveaux parcs au public (la Madeleine, l'Hôtel-Dieu) et le développement de la végétalisation des espaces publics avec notamment la débitumisation des cours d'écoles.

Ramener la nature en ville avec plus de parcs, plus d'arbres, plus de verdure, c'est l'ambition poursuivie par Bourg-en-Bresse avec la reconfiguration de l'allée de Challes. Un projet visant à s'adapter au dérèglement climatique et à faire de Bourg un lieu où il fait, toujours, bon vivre.

Bourg se transforme

UNE ALLÉE DE CHALLES AU NATUREL

Interview



DR

**ISABELLE
MAISTRE**

**PREMIÈRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
AUX ESPACES PUBLICS**



Cet aménagement favorisera la biodiversité, luttera contre les îlots de chaleur et diminuera le risque d'inondation. »

Une nouvelle allée de Challes, pour quoi faire ?

C'est un des plus beaux projets de ce mandat et la municipalité est heureuse de le voir lancé. C'est d'abord un retour à l'état naturel pour la Reyssouze qui en a bien besoin. Cette réalisation va également permettre de reconnecter le quartier de la Reyssouze au centre-ville, mais aussi de créer des liens avec le pôle économique du carrefour de l'Europe et la Traverse toute proche. Enfin, la Ville poursuit sa politique en faveur des mobilités douces avec la création d'une voie cyclable en site propre et d'une promenade ombragée.

Pourquoi revoir complètement la physionomie de la Reyssouze ?

La rivière n'est pas en bonne santé. Aménagée pour permettre l'extension de Bourg autrefois contrainte par les inondations, la Reyssouze a perdu son caractère sauvage. Le

dérèglement climatique et l'urbanisation l'impactent aussi fortement. Il en résulte que son débit n'est plus suffisant et que la qualité de son eau décroît. Il y avait donc urgence à intervenir. La reformation d'un cours d'eau unique avec des méandres améliorera le fonctionnement hydraulique de la rivière, et ainsi la qualité de l'eau indispensable à la biodiversité. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'un travail plus large engagé par le Syndicat du Bassin Versant Reyssouze pour revivifier ce cours d'eau.

Comment va se dérouler le chantier ?

Les travaux s'étaleront d'août 2023 à fin 2024. Nous allons devoir commencer par vider un des deux canaux après avoir pris soin de prélever toute la faune présente sur place. Il sera nécessaire d'abattre des arbres pour mener à bien le chantier, mais nous en replanterons 150 ! Les deux canaux

existants seront réunis en un lit plus naturel où la rivière fera des méandres au centre de berges redéfinies. S'en suivront la végétalisation et la création des aménagements. Tout sera fait pour préserver la faune et la flore.

Concrètement, à quoi va ressembler la nouvelle allée de Challes ?

Nous allons recréer une rivière unique avec plus d'arbres et de nouvelles plantes qui apporteront de la fraîcheur en été. Une passerelle connectera l'allée et l'impasse Chanut. Des berges accessibles permettront une réelle proximité avec la rivière. Un cheminement piéton et une piste cyclable ombragés prendront place le long de la rivière renaturée. C'est donc une formidable amélioration de la qualité de vie pour ce quartier et un nouveau poumon vert en plein cœur de ville qui s'offriront aux Burgiens fin 2024.

UN NOUVEL ÎLOT DE NATURE

Calendrier du chantier

Fin août 2023 les travaux de renaturation de l'allée de Challes ont commencé et devraient s'achever fin 2024.

• **Août > Sept. 2023 :** abattage des arbres avant replantation de plus de 150 spécimens

• **Sept. > Décembre 2023 :** mise à sec du chenal gauche de la rivière Reyssouze

• **Décembre 2023 > Avril 2024 :** travaux de réseaux

• **Avril > Décembre 2024 :** création d'une rivière aux méandres naturels, d'une promenade piétonne, d'une piste cyclable...



BIGBANG Paysagistes

1 UNE RIVIÈRE RENATURÉE

Actuellement, la rivière présente des problèmes hydrauliques et hydrologiques, tels que la dégradation de la biodiversité et l'eutrophisation (forme de pollution) de l'écosystème aquatique. Afin de redonner vie à la rivière avec plus de débit et une meilleure qualité d'eau, les deux bras actuels, qui sont deux canaux bétonnés apportant peu de vie, ne feront plus qu'un. Le nouveau lit plus large (entre 20 et 22 m) permettra à la Reyssouze de méandrer au centre de nouvelles berges aménagées sous forme de paliers naturels enherbés, inondables par temps de pluie, ils faciliteront par temps sec une approche au plus près de la rivière. Cet aménagement se fera en deux temps et tiendra compte de la présence des espèces animales existantes sur le site. Ainsi des pêches de sauvegarde seront effectuées pour déplacer les poissons avant la vidange des canaux.

2 DES DÉPLACEMENTS DOUX VALORISÉS

La nouvelle allée de Challes sera presque entièrement réservée aux piétons et aux cyclistes. 360 mètres seront dédiés aux mobilités douces. Une promenade piétonne ombragée – agrémentée de bancs pour les pauses fraîcheur et d'un petit belvédère invitant à observer la rivière d'en haut – donneront l'occasion de relier en toute sérénité le carrefour de l'Europe au centre-ville. Une piste cyclable bidirectionnelle sera également créée du côté de la Maison de la culture et de la citoyenneté. Cependant, pour répondre notamment aux souhaits des commerçants de la rue Charles-Robin, les entrées et les sorties du Champ de Foire et l'accès au parking de la Mutualité sociale agricole seront maintenues. Les bus prendront quant à eux un autre itinéraire.

E ET DE FRAÎCHEUR



BIGBANG PAYSAGISTES

Allée historique

Nos ancêtres employaient le mot « salle » ou « challe » pour désigner les localités arrosées par une rivière ou un ruisseau. Hameau de Bourg, Challes a donné son nom au quartier nord-est de la ville, s'étendant entre le cimetière, le stade de rugby Marcel-Verchère, l'allée de Challes et le parc Comte-de-Montrevel. À l'origine, Challes était une seigneurie dominée par un château fort construit au XIV^e siècle et rebâti à plusieurs reprises. Rasé à la Révolution, le château était situé à l'emplacement de l'actuelle salle Léon-Bellet. Mentionnée sur un plan de 1786, l'allée de Challes est le vestige de l'ancienne route qui reliait la ville de Bourg au château des comtes de Montrevel. Au fil du temps, les prés ont laissé place à des boulevards et à des constructions rendues possibles par la canalisation de la Reyssouze sous le mandat d'Amédée-Mercier.



AMB. FONDS PIERRE CLÉMENT. 33 F1520

La Reyssouze avec au 1^{er} plan un pont de l'allée de Challes

3 UN LIEN ENTRE DEUX RIVES

La nouvelle promenade sera dotée d'une passerelle centrale permettant de traverser la rivière et de relier le Champ de Foire, à proximité des jeux de boules, à l'allée et à l'impasse Chanut. Grâce à elle, la liaison entre le carrefour de l'Europe et le centre-ville sera facilitée.

4 150 ARBRES REPLANTÉS

La Ville va profiter de ce chantier pour retravailler l'alignement d'arbres. Les peupliers devaient être coupés car leur alignement était situé sur le canal bétonné qu'il faut démolir. « Ça ne fait pas plaisir de couper des arbres, mais leur espérance de vie ne dépassait pas 10 ans et notre responsabilité est de faire en sorte que nos enfants aient de l'ombre sur l'allée de Challes les soixante prochaines années. Pour un arbre coupé, deux seront replantés et des essences adaptées aux évolutions climatiques choisies », précise Isabelle Maistre, première adjointe. Les chênes des marais, les aulnes, les érables champêtres, les saules, les acacias... font partie des essences sélectionnées. Ces 150 arbres seront accompagnés sur l'alignement de massifs et sur les berges de plantations basses (roseaux...) et d'arbustes. Un véritable havre de fraîcheur !

Rivière vivante

Avec ses 75 km, la Reyssouze est la plus longue rivière du département de l'Ain. Jusqu'au XV^e siècle, elle erre dans la plaine de Bresse qu'elle inonde à la moindre crue. Après ses débordements historiques de 1935 et de 1954, le canal de Loëze est construit en 1955. Désormais domestiquée, la rivière devient inoffensive et de nouveaux quartiers conquis sur les eaux sortent de terre : la Reyssouze, le Pont-des-Chèvres et la Croix-Blanche. Trésor de biodiversité, la rivière abrite 70 espèces animales (aigrettes, poules d'eau, canards, hérons, écureuils, petits rongeurs, grenouilles...), de multiples essences d'arbres (saules pleureurs, charmes, bouleaux, peupliers...) et une flore typique des milieux humides (iris des marais, nénuphars jaunes...).



Éducation DU NEUF DANS LES ÉCOLES.

Les enfants ont repris le chemin de l'école. En leur absence cet été, les services municipaux et des entreprises spécialisées ont œuvré dans les bâtiments scolaires. La Ville poursuit sa construction de l'école de demain en rénovant ses bâtiments et en privilégiant dans toutes ses actions l'environnement et la santé des écoliers.

Près de 3 300 élèves ont repris le chemin de l'école depuis début septembre à Bourg. Afin de les accueillir au mieux dans leurs locaux, les travaux se sont succédé cet été : remplacements de faux-plafonds et de luminaires pour les groupes scolaires Peloux et Robin, mise en accessibilité des sanitaires et des cages d'escaliers aux Dîmes et à Peguy, réfection des réseaux et création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite du côté de Carnot. Sans oublier les réfections

de peinture dans plusieurs locaux de chacun des groupes scolaires.

ON ENLÈVE LE BITUME !

Afin de réduire les îlots de chaleur dans les écoles, la Ville poursuit son programme de végétalisation des cours en retirant le bitume pour le remplacer par de la verdure, génératrice de fraîcheur naturelle. Dans chacune des écoles, le projet est travaillé avec les élèves et les enseignants. Objectif, transformer toutes les cours d'école d'ici 2026. Cette année, ce sera au tour des écoles Louis-Parant et Lazare-Carnot de prendre un bol d'oxygène.

ON NE FUME PAS !

En collaboration avec la Ligue contre le cancer, la ville a mis en place un périmètre sans tabac devant les 16 écoles primaires publiques de la Ville, ainsi qu'à l'école maternelle des Vavres dans le quartier Terre des Fleurs, en collaboration avec la commune de Saint-Denis-lès-Bourg. Les 4 écoles primaires privées, sous contrat d'association, ont

été intégrées au projet. À l'entrée de chaque école, un panneau rappelle la règle et les objectifs : protéger la santé des enfants et favoriser les changements de comportements. Un marquage au sol a également été réalisé par les enfants grâce à des pochoirs et à des craies.

En chiffres

3 300

élèves ont repris le chemin des 16 groupes scolaires publics de la ville.

6,4 M€

c'est le montant des travaux effectués cet été dans les groupes scolaires et les espaces petite de la ville.

9 300 m²

d'enrobé ont été enlevés dans 14 cours d'école depuis 2019.



STUDIO KAMIMO

BUDGET PARTICIPATIF : TOP DÉPART !

Début novembre, la Ville va lancer la 2^e édition de son budget participatif.

Ouvert aux Burgiennes et aux Burgiens dès 16 ans, il est doté d'une somme de 400 000 €. Vous souhaitez améliorer le vivre ensemble, accélérer la transition écologique... ? Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déposer vos idées sur le site budgetparticipatif.bourgenbresse.fr

+ 04 74 42 48 14



JULES RIGOBERT

Gourmandises de Noël

Comme chaque année, la Ville propose aux retraités burgiens de participer au banquet de fin d'année le jeudi 7 décembre à midi à Ainterexpo ou de recevoir un coffret gourmand. Inscriptions à la salle des fêtes, esplanade de la Comédie, du lundi au vendredi, entre le 25 septembre après-midi et le 5 octobre midi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pour le coffret gourmand uniquement, inscription possible sur le site Internet de la Ville.

+ bourgenbresse.fr - Service Prévention seniors, 2 bis, rue Charles-Jarrin, 04 74 42 45 70

« LA NEYRAT » HONORÉE

Journaliste burgienne à Paris dans les années 1900, Marie-Rosalie Bouchard*, qui signait Adrienne Neyrat, a créé, en février 1899, la première revue pour la protection des animaux, *L'Ami des bêtes* à laquelle des plumes célèbres ont collaboré : Anatole France, Pierre Loti, Émile Zola, Maurice Barrès, Georges Clemenceau, Jean Jaurès... Dès 2018, Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, a sollicité la mairie de Paris pour qu'une plaque commémorative soit apposée, en mémoire de cette journaliste défenseuse du droit animal. Sa demande s'est traduite par la pose d'une plaque au 83, avenue de Wagram où habita Adrienne Neyrat.

*Née le 12 avril 1862, à Bourg. Décédée le 13 décembre 1936 à Paris, elle fut enterrée à Meillonas où elle était propriétaire du Moulin des Rochettes.



5

32 000 € T.T.C.

C'est la somme consacrée à la création au Champ de Mars d'un verger et d'un jardin partagé avec bancs. Un projet du Conseil citoyen Gare-Peloux-Mail-Citadelle lauréat du 1^{er} budget participatif lancé par la Ville.

Idées lumineuses

Associations burgiennes, soyez dans les *starting-blocks* pour participer à la Fête des lumières samedi 2 décembre. Remplissez et retournez avant le vendredi 13 octobre le formulaire de participation, téléchargeable sur bourgenbresse.fr ou disponible en mairie.

+ Service Relations extérieures : 04 74 45 71 15



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Vélo cargo

La Station s'est équipée d'un vélo cargo avec assistance électrique.

Il complète une flotte de plus de 300 vélos et ravira les familles et les touristes sur les 80 km de voies cyclables que compte la ville. Venez l'essayer !

+ La Station, parvis de la gare SNCF
04 74 45 05 30
lastation@grandbourg.fr

500 kg

C'est la quantité de miel récolté, par le syndicat d'apiculture de l'Ain, dans les ruchers de la Ville.

Médaille !

Le 4 mai dernier, **André Godin, maire de Bourg-en-Bresse de 1995 à 2001 et député de 1997 à 2022**, a reçu des mains de Jean-François Debat, maire actuel, la médaille de la Ville. Cette distinction salue des décennies d'engagement public. Natif de Bourg, cadre du Crédit agricole, militant CFDT, membre du parti socialiste, champion de boules lyonnaises, André Godin est entré en politique en 1976 comme conseiller général. Bourg-en-Bresse lui doit la construction de la scène de musiques actuelles La Tannerie, du gymnase des Sardières, des maisons de quartiers des Vennes et de la Croix-Blanche..., les rénovations du marché couvert, du boulevard de Brou et du théâtre...



ISABELLE TOURNAYRE

Eurosport France
@Eurosport_FR 1^{er} sept

Oh la victoire de Geoffrey Soupe* au sprint !!! Incroyable scénario à Oliva ! Le Français (TotalEnergies) remporte contre toute attente la 7^e étape de #LaVuelta23 devant Orluis Aular et Edward Theuns.

* coureur bressan formé à l'École de cyclisme de Bourg



ADOBESTOCK

Jumelage

60 ANS D'AMITIÉ

Pour célébrer comme il se doit 60 ans d'amitié entre Bourg-en-Bresse et Bad Kreuznach, un programme de festivités 4 étoiles a été concocté. Rendez-vous à Bourg du 5 au 7 octobre !

Depuis 1963, les échanges associatifs et scolaires entre les villes jumelles occupent une place de choix dans cette relation amicale. Preuve de cet attachement, près de 10 associations et 3 établissements scolaires ont répondu à l'appel de la Ville de Bourg pour faire de cet anniversaire un moment plein de surprises. Coup d'envoi de ces 4 jours de fête : l'arrivée de 300 allemands, jeudi 5 octobre à 17 h, aux arrières du monastère royal de Brou. Un rassemblement de voitures anciennes marquera ce moment convivial. Des spectacles de théâtre des ZAN TT, un concert des scolaires jumelés et une conférence musicale autour de *La Pietà*, œuvre emblématique du sculpteur allemand Conrad Meit seront à l'affiche le 6 octobre. Les plaisirs de la table ne sont pas oubliés puisqu'un marché franco-allemand investira l'esplanade de la Comédie les 6 et 7 octobre. Expositions, menus franco-allemands dans les restaurants scolaires de la Ville, concerts, conférences, 35^e anniversaire de l'Arbre de la Paix, cérémonies officielles... rythmeront ces « noces » de diamant.

+ Programme complet : bourgenbresse.fr

Infos seniors

Les 10^{es} Rencontres d'automne se tiendront le jeudi 21 septembre de 14 h 30 à 18 h sous le marché couvert. 54 partenaires seront présents pour informer les seniors et leurs proches sur toutes les questions relatives à la santé, à la vie quotidienne, aux loisirs... Temps forts de ces rencontres : la restitution à 15 h 30 du diagnostic seniors réalisé par la Ville en présence de Nadia Ouled Salem, maire adjointe et la présentation du film *Un jour, tu vieilliras...* réalisé par Édouard Carron. Ce film sera aussi diffusé au cinéma La Grenette les 20 et 26 septembre.



NICOLAS LAGRANGE

CO-CATHÉDRALE NOTRE-DAME

Participez à la restauration ! C'est l'heure des travaux pour la co-cathédrale Notre-Dame qui doit subir une rénovation d'ampleur. Couvertures, charpentes, vitraux et façades, c'est un chantier indispensable qui permettra de sauvegarder l'édifice et de le préserver des infiltrations d'eau. Attachée à ce patrimoine majeur qui participe à son attractivité touristique, Bourg-en-Bresse a décidé d'engager ce chantier d'un montant de 4,5 M€ financé par la Ville, les collectivités territoriales et l'État. Ce projet a été sélectionné par la Mission Patrimoine en Péril portée par Stéphane Bern. Pour compléter le financement, la Ville a lancé une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Vous souhaitez apporter votre soutien ? Faites un don sur le site de la Fondation du patrimoine.

+ fondation-patrimoine.org/les-projets/co-cathedrale-notre-dame-de-bourg-en-bresse



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

La question :

J'entends parler de la ville apaisée et d'un passage à 30 km/h ? Qu'en est-il ?

La réponse :

Dès le 2 octobre, Bourg passe à 30 km/h avec un constat simple : pour une ville apaisée, la vitesse doit être adaptée. Cette mesure a fait l'objet d'une consultation des Burgiens qui se sont majoritairement prononcés en faveur de ce changement.

Concrètement, quelles rues sont concernées ? Dans les petites rues de quartiers et le centre-ville, toutes les rues passent à 30 km/h. Seuls les grands axes et les boulevards resteront à 50 km/h. Pour aider les automobilistes, un marquage au sol a été effectué par les agents municipaux et des panneaux aux entrées de ville rappelleront la règle.

Y a-t-il vraiment une différence entre 30 et 50 km/h ? Oui et elle est de taille. À 30, la distance de freinage est divisée par 2, le champ de vision est plus large et le temps de réaction bien meilleur. Le nombre et la gravité des accidents sont donc réduits. À Lyon, où cette mesure a été prise il y a plus d'un an, l'accidentalité a été réduite de 22 % et le nombre de blessés hospitalisés a diminué de 40 %. Une baisse générale de la vitesse dans les rues a aussi été constatée. C'est donc plus de sécurité pour les piétons et les cyclistes. Les nuisances sonores sont également réduites de moitié. La ville sera donc plus sûre, plus calme et plus fluide dès le 2 octobre !



L'HÔTEL DES POSTES ET LE TEMPLE PROTESTANT RÉALISÉS PAR TONY FERRET
© AMB, FONDS PIERRE CLÉMENT, 33 FIG92

LA BELLE ÉPOQUE DE TONY FERRET.

L'architecte Tony Ferret (1851-1923) a marqué le paysage urbain burgien. Cent ans après sa disparition, une exposition invite à redécouvrir son œuvre.

Expo universelle

Tony Ferret a réalisé le pavillon des usines de tuiles et céramiques Perrusson d'Écuisses (Saône-et-Loire) pour l'Exposition universelle de 1889 à Paris et a reçu pour ce travail une médaille d'argent.

Une des rues de Bourg-en-Bresse qui mène au monastère royal de Brou porte le nom de Tony Ferret*. Un hommage à cet architecte talentueux qui a laissé un prolifique héritage urbanistique dans l'Ain et plus particulièrement dans la ville chef-lieu qu'il a contribué à embellir et à moderniser. Rien ne prédestinait, si ce n'est son talent de dessinateur, ce fils d'un menuisier et d'une cuisinière mâconnais à une telle ascension sociale. Né le 16 septembre 1851 à Azé (Saône-et-Loire), c'est à Mâcon qu'il prend ses premiers cours de dessin. Encouragé par son père, il décroche un certificat professionnel en imitation et dessin d'architecture. Au lendemain de la guerre de 1870, où il a combattu, il rejoint l'atelier de l'architecte départemental de Saône-et-Loire, puis monte à Paris parfaire



Ses créations sont identifiables par leurs clochetons, leurs tourelles ou leur style néoclassique. »

son apprentissage chez les renommés Charles-Jean Laisné et Désiré Devrez, architectes du gouvernement. L'occasion de tisser son réseau. De retour dans sa région natale, il ouvre en 1876 un cabinet d'architecte à Mâcon, enchaîne les concours publics pour se faire un nom. Le succès est au rendez-vous. Il décroche la réalisation des abattoirs de Beaune, de l'Hôtel de Ville de Morez, des groupes scolaires du Creusot...

En février 1884, Tony Ferret est nommé architecte départemental de l'Ain. Installé à Bourg, il domine durant trente-deux ans la destinée architecturale du département et redessine la cité burgienne.

ŒUVRE PROLIFIQUE

Ami de Jean-Marie Verne, maire de Bourg de 1888 à 1900, Tony Ferret fait office d'architecte municipal et se voit confier, à l'heure de la percée de l'avenue Alsace-Lorraine en 1895, toutes les constructions participant au renouveau de la ville. Nous lui devons de multiples réalisations tout au long de cette nouvelle artère : le square Lalande, l'Hôtel des Postes [médiathèque Camus], le temple protestant, le bâtiment des Archives [Préfecture] ou encore le lycée de jeunes filles [lycée Marcelle Pardé], mais aussi plusieurs immeubles d'inspiration haussmannienne, comme celui coiffé d'une rotonde à l'angle de l'avenue Alsace-Lorraine et de la rue Clavagry.

Ferret reconstruit également de prestigieux bâtiments victimes des incendies de 1885 et de 1895 : la préfecture, dont il redessine la façade en ajoutant un balcon et une partie supérieure en forme de temple grec, le théâtre municipal et la halle aux grains, auxquels il adjoint une salle des fêtes. Il restaure le tribunal rue du Palais, bâtit la maternité [collège de Brou] et exécute à titre gratuit le kiosque à musique, le monument Jérôme Lalande... En devenant architecte diocésain de Belley-Ars en octobre 1896, il participe à la campagne de restauration de l'église de Brou, à la reconstruction du clocher de Notre-Dame détruit pendant la Terreur... et gagne en notoriété. Travailleur infatigable –, sa devise *Omnia per laborem*** en est l'illustration – c'est « un chef aimé dans ses chantiers par sa simplicité et sa bonté » et un touche-à-tout qui s'adonne au sport, à la musique, à l'écriture... et aime voyager. Tout en étant très impliqué dans la vie locale comme vice-président fondateur du syndicat d'initiative de Bourg et membre de la société d'émulation de l'Ain. Le 18 novembre 1923, il s'éteint dans son château de Treffort, laissant en héritage pas moins de 146 réalisations dans tout le département.

* Antoine pour l'État civil

** Tout au long d'un travail acharné

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Tony Ferret 1851-1923, édité par le syndicat d'initiative de Bourg et Belley, 1923 ; La figure de l'architecte provincial : l'exemple de Tony Ferret, architecte départemental de l'Ain, Perrine Vigoureux, *Livraison d'histoire de l'architecture* n°5, 2003.

+ de photos sur bourgennesse.fr

Ferret s'expose

À l'occasion du centenaire de la mort de Tony Ferret, architecte phare, le CAUE de l'Ain lui consacre une exposition. À travers une sélection d'archives originales (plans, dessins, photos de famille...), redécouvrez les bâtiments emblématiques qu'il a conçus et réalisés à la Belle Époque, à Bourg, dans l'Ain, dans la Saône-et-Loire et dans le Jura. Levez aussi le voile sur sa vie, ses voyages, ses chantiers, les artistes qui l'ont influencé et les entreprises avec lesquelles il a travaillé. Pendant la durée de l'exposition, l'office de tourisme de Bourg-en-Bresse vous propose, les mercredis et samedis, d'arpenter la ville au gré des constructions et des restaurations laissées par l'architecte.



Portrait de Tony Ferret en 1910 © AMB, 2 FI

+ Exposition visible jusqu'au 18 octobre H2M-Hôtel Marron de Meillonas, les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 13 h à 18 h.

Quiz

1 – De quel maire de Bourg, Tony Ferret a-t-il été l'architecte attitré ?

- a ■ Jean-Marie Verne
- b ■ Georges Loiseau

2 – Quelle artère de la ville a été le terrain de jeu de Tony Ferret ?

- a ■ l'avenue Alsace-Lorraine
- b ■ le boulevard de Brou

Réponse : a2 - b1



La promenade du Bastion et la Villa Tony Ferret en 1905 © AMB, 33FI446, Fonds Pierre Clément

Villa Mougly

Bourg doit à Tony Ferret nombre de villas particulières, notamment la Villa Mougly de style néoclassique sur la promenade du Bastion, qu'il habite ; ses initiales sont inscrites au fronton. Par la suite, elle est occupée par Ernest Chaudouet, fondateur de la tréfilerie câblerie de Bourg. Rachetée par la Ville en 1962, elle sert à l'accueil de pieds noirs fuyant l'Algérie. Sortie deux ans plus tard du patrimoine municipal, elle voit depuis se succéder les propriétaires privés.

Une attractivité retrouvée ?

Les investisseurs immobiliers fuient les métropoles, mais ils trouvent dans notre ville, une réserve foncière opportunément disponible pour réaliser des opérations de logements collectifs fiscalement intéressantes. Notre PLU n'organise pas cette croissance urbaine soudaine et manque à harmoniser les multiples projets. Par petites touches, le PLU est simplement modifié à chaque opération, au bon vouloir des promoteurs dont la municipalité joue les porte-paroles. Les droits de mutation encaissés à chaque projet servent directement à équilibrer le budget de notre ville, là où ils devraient

être utiles aux services comme les écoles, les maisons de santé ou les parcs. L'argument de la densification, servi systématiquement, ne peut justifier cette banalisation urbaine qui transforme anarchiquement l'identité de notre ville. L'information et la consultation des habitants autour des projets d'aménagement font partie du débat démocratique. Il faut qu'il existe ! De nouveaux projets vont voir le jour : l'Hôtel-Dieu, la salle Amédée-Mercier et son parc, l'harmonisation des entrées de ville avec la réduction des voies de circulation. Nous restons mobilisés auprès des habitants et associations

pour défendre la qualité de vie. Lors du dernier conseil municipal du 12 juin, la mairie annonce 3,1 M€ de dépenses supplémentaires sur l'exercice 2022. Nous avons alerté de cette mauvaise gestion en soulignant un budget 2023 non réaliste. Faut-il s'attendre à une augmentation de la fiscalité impactant le pouvoir d'achat des Burgiens ?

Michaël Ruiz et Christophe Coquelet pour le groupe *Bourg Convergence*
bourg.convergence@gmail.com

Luttons contre les îlots de chaleur à Bourg-en-Bresse !

Ces dernières semaines ont été marquées par des températures records et un été particulièrement étouffant. Celles-ci ont fait souffrir considérablement de nombreux Burgiens à l'instar de nos aînés et, plus globalement, des plus vulnérables d'entre nous. Notre ville est aujourd'hui la plus concernée par les îlots de chaleur dans le département et l'une des dernières en matière de préservation de la nature. Et pour cause. Ces dernières années, près de 750 arbres ont été abattus, soit près de 150 arbres par an.

En poursuivant la suppression d'arbres anciens, bien plus vertueux pour le rafraîchissement de l'air et le captage du CO₂ que des jeunes arbres qui mettront des décennies à arriver à maturation, la municipalité aggrave les conséquences du réchauffement pour les Burgiens. Ce constat est aussi la triste conséquence d'une politique de densification à outrance dans l'ensemble de la ville. Or, le réchauffement climatique commande à ce que notre ville devienne un modèle en matière de préservation de notre environnement. Adaptions nos

infrastructures avec un revêtement urbain à fort albédo, en généralisant l'isolation thermique et l'inertie des bâtiments afin de rendre notre ville plus vivable ! Portons, enfin, l'ambition d'une ville jardin en végétalisant massivement l'ensemble du domaine public de la ville et, surtout, en sanctuarisant nos espaces verts.

Pour le groupe *Bourg Avenir*
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet, Agnès Bloise.

C'est la rentrée

C'est la reprise pour toutes et tous et pour nous aussi élus de *Bourg Réveille-toi !* avec le... 3^e conseil municipal de l'année et notre 4^e droit à la parole dans ce magazine municipal. Quatrième rentrée où toutes nos propositions et remarques de mi-mandat avec des idées d'améliorations de la vie des habitants ont été ignorées par M. le Maire et ses adjoints. À savoir : sécurité avec caméras de vidéosurveillance dans les quartiers et visionnages en direct ou encore tout ce que nous avons dénoncé dans ce magazine par le passé. La rentrée est pleine d'incertitudes avec la mise en place prochaine du 20 et 30 km/h en ville ou 50 km/h sur les boulevards périphériques pour les voitures.

Comment va se passer la cohabitation entre automobilistes, cyclistes, piétons et trottinettes (sans cadres définis) ? La Ville va mettre le paquet sur les 60 km de pistes cyclables déjà répertoriées, mais combien de sécurisées par des séparations avec des boudins ancrés au sol ? Dessiner des pictogrammes de vélos à la peinture sur la chaussée partagée n'est pas sécurisant et que dire des pistes cyclables couplées à des stationnements ou chaque portière ouverte est un risque d'accident pour les utilisateurs de deux-roues. Va-t-on imposer des règles précises pour les trottinettes sans foi ni loi et dangereuses pour tous ? Combien d'utilisateurs à la journée ? Nous voudrions savoir. De même, quelles sont

les retombées positives annoncées du commerce et des forains de l'esplanade de la Comédie déplacés au Champ de Foire pour combler les manques du marché du mercredi alors que le contraire était prévu pour un lien avec le centre ? Eh bien, nous en attendons les réponses et les effets. Pour l'instant, nous constatons une coupure avec l'hypercentre. L'attractivité du centre-ville risque de pâtir de ces décisions non réfléchies et décidées par une minorité d'élus. **Pour le groupe *Bourg Réveille-toi !***
Vital Matras
(matrasv@bourgenbresse.fr)
et Christophe Maître
(maitrech@bourgenbresse.fr)



JULES RIGOBERT

FÊTE DE L'ÉTÉ EN MUSIQUE



APOLLINE GROS

AMBIANCE AU FAN PARK



JULES RIGOBERT

SOIRÉE QUINET-RÉPUBLIQUE

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgenbresse.fr
 bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/
 passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions
 scolaires, calcul des tarifs et chargement
 des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
 au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages
 sur le répondeur.

**Stationner à Bourg,
un jeu d'enfant !**

7500

**PLACES
DE PARKING
5000 GRATUITES**

**1h offerte dans les
parkings fermés**

et 2h au Champ-de-foire